DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNE DE SAINT-PIERRE

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 27 OCTOBRE 2026
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 46
Nb. de représentés : 5
Nb. d'absents : 2

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept octobre à 17h10, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur David LORION, Maire.

AFFAIRE N° 6/288 :
Acquisition de véhicules, d'un poids lourd, d'engins et de scooters - Autorisation de signature des lots 1 à 5

ETAIENT PRESENTS :
MM. LORION David, LAKERMANCE Michèle, NARIA Olivier, NARINSAMY Nadège, OMARJEE Mohammad, FONTAINE Emilie, DAMOUR Kichena, DERFLA Lisa, RICHARDSON Jackson, AHO NIENNE Sandrine, SELLY Roger, VALY Nazir, LABENNE Jennifer, LAURENCE Dany, KICHENIN Nicole, MAROUDE GOPALLE Valdo, ABLANCOURT Nathalie, LAGARRIGUE Moïse, VAYABOURY Jean Patrick, FIROAGUER Patrick, TAN Willy, NASSIBOU Guilaine, AGATHE Chantal, VIRY Pascaline, GOVINDAMAL Frédéric, JUDITH Laurent, SAILLY Sabine, CALOGINE Ketty, NAYAGOM Ulrich, LAGARRIGUE Béatrice, AKHOONE Roxana, GOVINDASSAMY POULLE Lilian, MALIDI Mariaty, SUMAC Clément, ALBORA Stéphane, TAILAMEE Caroline, PALIOD Samantha, POTHIN Henri-Claude, BANDAMA ATIAMA Yvonne, SARPEDON Jean François, LEBON Jean Laurent, FONTAINE Gaëlle Michelle, K/BIDI Emeline, SINIEN Neïma Marie Gabrielle, DIJOUX Moze, ANDA SITA Jean Gaël.

REPRESENTE (S) :
MM. ARAYE Héléna (par Madame MALIDI Mariaty), TAYLLAMIN Patricia (par Monsieur OMARJEE Mohammad), RIANI Richard (par Monsieur TAN Willy), ADIGADOU Marina (par Monsieur LORION David), PAPI Lionel (par Monsieur ANDA Jean Gaël).

ABSENTS :
MM. VIENNE Frédéric, TECHER Fabrice Louis.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Nadège NARINSAMY pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée le 02 novembre 2026 et la convocation du Conseil Municipal faite le 20 octobre 2026.

CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire,

COMMUNE DE SAINT-PIERRE

David LORION

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20261027-2026-6-288-DE
Date de télétransmission : 30/10/2026
Date de réception préfecture : 30/10/2026

Affaire n°6/288 : Acquisition de véhicules, d'un poids lourd, d'engins et de scooters - Autorisation de signature des lots 1 à 5.

Garage Municipal - Direction Générale des Services Techniques

Le Maire informe l'Assemblée qu'une consultation a été lancée pour :

- l'acquisition, la livraison et la maintenance de véhicules, d'un poids lourd et d'engins neufs,
- l'acquisition et la livraison de scooters neufs,
- et le cas échéant, la reprise d'anciens véhicules communaux.
-
- La procédure retenue est celle de l'appel d'offres ouvert en application des articles L2124-1, L2124-2, R2124-1, R2124-2 1°, R2161-2 à R2161-5 du Code de la Commande Publique.

L'Avis d'Appel Public à la Concurrence (AAPC) a été envoyé à la publication le lundi 18 mai 2026 avec une date limite de remise des offres fixée au mardi 30 juin 2026 à 15h00 (heure locale).

- La consultation est composée de cinq (05) lots faisant chacun l'objet de marché distinct en application des articles L2113-10 et R2113-1 du CCP.

- Les spécifications, la consistance et les quantités sont fixées comme suit :

LOTS N°	DESIGNATION	NOMBRE TOTAL D'ACHATS	NOMBRE DE VEHICULES A REPRENDRE
1	Véhicules de moins de 3,5 tonnes équipés d'une cellule isotherme avec hayon	4	3
2	Camion de 26 tonnes avec benne à déchets verts, grue et ampliroll	1	
3	Mini-chargeur avec niveleuse	1	
4	Pelle spéciale pour cimetières	1	
5	Scooters thermiques de 125 cm^3	12	

Le vendredi 02 octobre 2026, la Commission d'Appel d'Offres a décidé de choisir, au titre de l'« offre économiquement la plus avantageuse », conformément aux critères énumérés dans le règlement de la consultation (valeur économique –60 points / performance environnementale des véhicules/poids lourd/engins/scooters proposés – 20 points / valeur technique – 10 points / délai de livraison – 10 points), les offres suivantes :

LOT N°	Désignation des prestations	Attributaires des marchés	Montant total pour l'acquisition (en TTC)	Montant total pour la maintenance (en TTC)	Montant pour la reprise des véhicules anciens (en TTC)
1	Véhicules de moins de 3,5 tonnes équipés d'une cellule isotherme avec hayon	**AUTOMOBILES REUNION SN**	**270 760,00 € TTC**	**16 558,84 € TTC**	**6 000,00 € TTC**
2	Camion de 26 tonnes avec benne à déchets verts, grue et ampliroll	**SARL BAMYTRUCKS REUNION**	**321 600,00 € TTC**	**42 723,83 € TTC**	
3	Mini-chargeur avec niveleuse	**Lot déclaré sans suite pour cause d'infructuosité : il n'a été reçu que des offres irrégulières et/ou inacceptables**			
4	Pelle spéciale pour cimetières	**Lot déclaré sans suite pour motif juridique**			

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20261027-2026-6-288-DE
Date de télétransmission : 30/10/2026
Date de réception préfecture : 30/10/2026

5	Scooters thermiques de 125 cm^3	**COMPAGNIE AUTOMOBILE DE TRANSPORT (C.A.T)**	**82 800,00 € TTC**		

Les sommes dues en exécution seront imputées sur la ligne budgétaire : 020 21828 44.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- **DE L'AUTORISER, lui, l'élu (e) délégué (e), ou toute autre personne dûment habilitée, dans son domaine respectif de compétences, à SIGNER les marchés précités sur le fondement des conditions qui sont exposées ci-avant et dans la limite des crédits inscrits au budget, ainsi que tous les documents se rapportant à cette affaire et notamment tout acte ou document concourant à son exécution (et s'il y a lieu la décision portant résiliation).**

P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE

CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE SAINT-PIERRE * REUNION

David LORION

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20261027-2026-6-288-DE
Date de télétransmission : 30/10/2026
Date de réception préfecture : 30/10/2026